

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 24 juillet 2020**

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (12) Mme TENENBAUM, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme CHOLLET, M. MEZUI, Mme JACQUEMARD, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT, Mme VINDY, M. AVENA.

Membre excusé représenté : (3) M. REBSAMEN (représenté par M. HOAREAU), M. BERTHIER (représenté par Mme TENENBAUM), M. JASPART (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQUAM).

Membre excusé : (1) Mme HERVIEU.

Date de convocation : 20 juillet 2020.

**Délibération n° : 23-2020**

**Objet : Délégation d'attribution du Conseil d'Administration au Président ou au Vice-Président : compte-rendu de l'année 2019**

Par délibérations en date du 23 mai 2014, du 25 septembre 2015 et du 3 octobre 2018, il a été donné délégation au Président ou au Vice-Président pour prendre certaines décisions qui relèvent normalement de la compétence du Conseil d'Administration.

Conformément à cette délibération, il doit être rendu compte, régulièrement, des décisions prises dans ces domaines.

La liste des décisions prises, pour l'année 2019, en vertu de cette délégation, figure ci-après :

- Arrêté du 07/01/2019 fixant les tarifs des repas livrés à domicile à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 ;
- Arrêté du 31/07/2019 désignant Monsieur Jean-Luc FOUILLOT, membre du Conseil d'Administration du CCAS à compter du 1<sup>er</sup> août, suite à la démission de Madame Dominique OBRIOT ;
- Arrêté du 09/09/2019 fixant les tarifs du Centre d'accueil de jour Les Marronniers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- Arrêté du 05/11/2019 du Département de la Côte d'Or donnant habilitation à l'aide sociale pour le service de portage de repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Dijon ;
- Convention avec le Conseil Départemental de Côte d'Or - Conférence des Financeurs : action collective de prévention du vieillissement des personnes handicapées.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1



Pour le Président et par délégation,

*Antoine Hoareau*  
Antoine HOAREAU